

Rapport de Prospective et de Cohérence Territoriale pour Saint-Barthélemy – Mai 2026

SYNTHÈSE

Le 11 mai 2026, le Conseil Économique Social Culturel et Environnemental (CESCE) de Saint-Barthélemy a adopté à l'unanimité un rapport stratégique visant à définir un outil de prospective territoriale "sur-mesure".

Cette réflexion menée par le CESCE, accompagné par le cabinet CITTANOVA, répond à un constat de tensions croissantes et vise à recommander à la Collectivité de Saint-Barthélemy de se doter d'un outil de prospective offrant une meilleure vision d'ensemble, davantage visible et accessible.

Le rapport préconise la création d'un **Projet Opérationnel de Stratégie Territoriale (POST)** conçu comme un outil de simulation et de planification à long terme (25 à 50 ans). Il intégrerait des données consolidées démographiques, économiques et environnementales pour anticiper les défis de l'insularité, la transition écologique et les risques climatiques à l'horizon 2100, notamment.

1. Contexte et problématique territoriale

Saint-Barthélemy bénéficie d'une autonomie importante qui, bien que source d'opportunités, impose des défis structurels majeurs :

- **Insuffisance réglementaire** : Le règlement d'urbanisme actuel cadre les volumes et l'occupation des sols, mais ne constitue pas un projet de territoire.
- **Absence de projection** : Il manque un outil permettant d'anticiper les besoins fonciers, immobiliers et infrastructurels sur 30 ou 50 ans pour compléter les documents.
- **Tensions structurelles** : Le territoire subit un déséquilibre entre les résidences principales, secondaires et les locations saisonnières, une forte pression foncière, une densification importante ainsi qu'un contexte énergétique sous fortes contraintes.
- **Exposition aux risques** : L'horizon 2100 impose une réflexion profonde sur la résilience face aux aléas climatiques (submersion, cyclones).

2. Le POST : Un outil de prospective "sur-mesure"

L'étude souligne que Saint-Barthélemy ne peut se satisfaire de modèles nationaux standards d'outil de planification en raison de son statut (Collectivité d'outre-mer relevant de l'article 74 et PTOM) et de son interdépendance avec les îles voisines.

Les piliers du projet

Le POST devra reposer sur une approche multidimensionnelle :

- **Cohérence territoriale** : Articuler les politiques publiques (logement, transport, environnement) pour éviter les contradictions.
- **Prospective et simulation** : Visualiser les conséquences des options stratégiques selon des paramètres clés.
- **Plateforme cartographique** : Un outil numérique au service de la visualisation et de l'échange collaboratif.

Échelles d'analyse

Le diagnostic devra s'opérer sur trois niveaux :

1. **Échelle internationale et inter-îles** : Contexte stratégique élargi et partenariats régionaux.
2. **Échelle insulaire** : Vision globale de l'aménagement de l'île.
3. **Échelle du quartier à la parcelle** : Volet opérationnel et zooms de projets précis (ex: habitat groupé, passerelles, écrans végétaux).

3. Objectifs prioritaires et modalités de réalisation

Le rapport hiérarchise les interventions selon huit axes prioritaires :

Priorité	Thématique	Objectifs clés	Modalités de réalisation
1	Adaptation climatique	Anticiper les impacts et renforcer la résilience.	Diagnostic des vulnérabilités, plan d'action précis.
2	Urbanisme et habitat	Réguler la densification et préserver l'identité.	Comité de pilotage (élus, experts, citoyens), règles d'intégration.
3	Gestion des ressources	Protéger l'eau et la biodiversité.	Indicateurs de suivi, contrôles réguliers.
4	Énergie	Promouvoir la transition durable et l'autonomie.	Objectifs chiffrés, efficacité énergétique des bâtiments.
5	Mobilité et transports	Améliorer la mobilité interne et réduire les nuisances.	Plan de mobilité opérationnel, concertation publique.
6	Santé et services médicaux	Renforcer les capacités sanitaires.	Volet santé spécifique, partenariats régionaux.
7	Économie et tourisme	Favoriser une économie durable (écotourisme).	Mise en réseau des acteurs locaux, communication durable.
8	Attractivité territoriale	Orienter l'attractivité vers le qualitatif.	Stratégie de marketing territorial responsable.

4. Analyse comparative et retours d'expérience

Le rapport s'appuie sur des études de cas pour illustrer la complexité et les méthodes de planification.

5. Conditions de réussite du projet de territoire

Dans le cas où la Collectivité déciderait de se doter d'un tel outil, le CESCE identifie plusieurs "essentiels" pour garantir sa pleine efficacité :

- **Approche problématisée** : Ne pas se contenter d'une approche thématique mais croiser les diagnostics.
- **Gouvernance dédiée** : Définir des moyens humains et techniques internes à la Collectivité pour le suivi.
- **Concertation élargie** : Co-construction impliquant les élus, les services de l'État, les acteurs économiques, les associations environnementales et la population (via des outils physiques et virtuels).
- **Opérationnalité** : Le document doit déboucher sur un chiffrage précis, un calendrier et une identification claire des acteurs.
- **Simplicité** : Vigilance particulière sur la lisibilité des documents pour garantir leur application réelle.

L'étude conclut que le POST doit permettre d'identifier précisément les études complémentaires à déclencher pour répondre à l'ensemble des enjeux de transition et de développement de Saint-Barthélemy.